

8 500 personnes âgées dépendantes supplémentaires en 2030 dans les Bouches-du-Rhône

En 2030, les Bouches-du-Rhône devraient compter plus de 31 600 personnes âgées dépendantes, soit une augmentation de 37 % en trente ans. A l'heure actuelle, 64 % des personnes dépendantes vivent à domicile en se faisant aider par une tierce personne. Les autres sont accueillies en institution.

La prise en charge des personnes âgées va nécessiter une augmentation significative du nombre de places en institution et de l'aide à domicile dans les années à venir. Selon que l'offre d'accueil en structures collectives évolue au rythme actuel ou deux fois plus vite, le nombre d'aidants professionnels à domicile devra augmenter de 50 % ou 25 % d'ici 2030. Ces prévisions supposent que l'aide apportée par les proches continue de satisfaire plus de deux tiers des besoins d'aide.

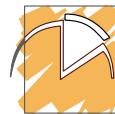
En 2001, les Bouches-du-Rhône comprenaient 385 819 personnes de 60 ans ou plus. Au cours de la dernière décennie, le département a enregistré une aug-

mentation du nombre de personnes âgées de 12 % ; celle-ci va se poursuivre dans les années à venir en s'ampliant. En effet, en 2030, les Bouches-du-Rhône devraient compter plus de 655 000 personnes de 60 ans ou plus, soit 31 % de la population totale et une augmentation de 70 % en trente ans (cf. encadré "Projections démographiques").

Les progrès médicaux et l'amélioration des conditions de vie ont fait considérablement progresser l'état de santé des personnes âgées : entre 1990 et 1999, la part des personnes en situation de dépendance, c'est-à-dire ayant besoin d'aide pour accomplir certains actes essentiels de la vie quotidienne, est passée de 8,5 % à 6,4 % en France. Toutefois, le vieillissement de la population conduit à s'interroger sur les évolutions possibles du nombre de personnes dépendantes et sur les conditions de leur prise en charge que ce soit en institution ou à domicile.

 **Les Bouches-du-Rhône compteraient 31 600 personnes âgées dépendantes d'ici 2030**

En 1999, les Bouches-du-Rhône comprenaient 23 100 personnes âgées dépendantes, soit 5,9 % des personnes de 60 ans ou plus (cf. encadré "Définition et estimation de la dépendance"). Jusqu'à 80 ans, la dépendance concerne moins de 10 % de la population, mais à partir de cet âge les taux de dépendance augmentent fortement (cf. graphique "La



Projections démographiques

Les projections démographiques, issues du modèle Omphale, sont obtenues à partir d'hypothèses sur la fécondité, la mortalité et les migrations. Par rapport au scénario réalisé à l'échelle nationale (reproduction des tendances migratoires observées au cours des années 90), le scénario retenu ici, dit "tendanciel rééquilibré", pose l'hypothèse d'une tendance migratoire rééquilibrée entre les classes d'âge et sur le territoire régional par rapport à la période 1990-1999 (cf. SUD INSEE l'essentiel n° 57).

proportion de personnes dépendantes...").

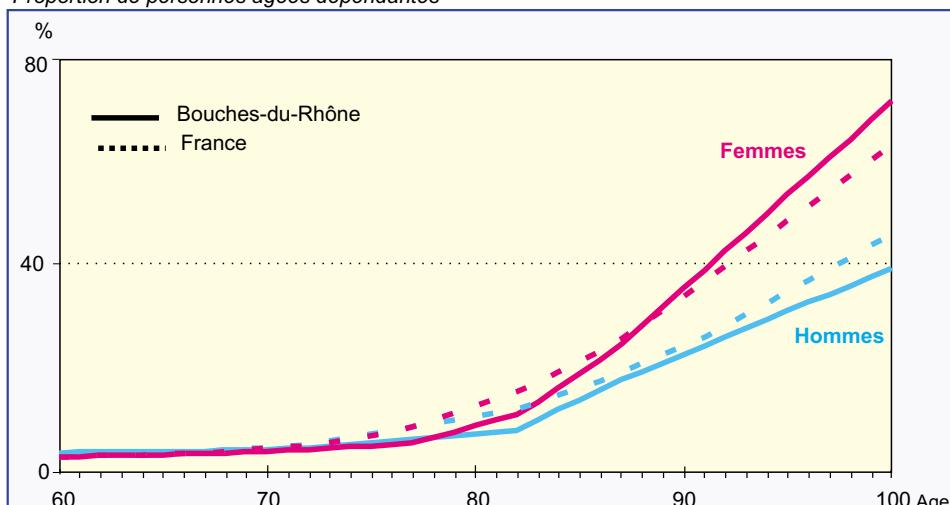
Pour évaluer le nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2030, des projections ont été réalisées reposant sur les évolutions démographiques constatées dans le département depuis 1990 et sur quatre scénarios d'évolution future

Définition et estimation de la dépendance

La dépendance est définie comme le besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou le besoin d'une surveillance régulière. Dans l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance (HID), l'évaluation de la dépendance est faite à partir des déclarations des personnes interrogées ou de leurs aidants. Ces déclarations permettent de classer les personnes selon les six groupes iso-ressources (GIR) de la grille AGGIR. Cet outil, utilisé en particulier pour l'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, permet de mesurer l'autonomie de la personne âgée à travers l'observation des activités qu'effectue seule la personne (toilette, habillage, alimentation, déplacements...). Les personnes dépendantes sont celles classées en GIR 1 à 4. Les taux de dépendance par sexe et âge dans les Bouches-du-Rhône ont été calculés à partir des données de l'enquête HID. L'échantillon de cette enquête a été renforcé pour ce département et permet l'établissement de résultats locaux pour les personnes à domicile. En revanche, les taux de dépendance en institution ont été estimés à partir des données de l'enquête HID en "institution" dont les données ne sont représentatives qu'au niveau national. On a fait l'hypothèse que les taux de dépendance par sexe et âge en institution sont identiques aux niveaux national et local.

La proportion de personnes dépendantes augmente fortement à partir de 80 ans

Proportion de personnes âgées dépendantes



Source : INSEE, Enquêtes Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999, exploitation ORS PACA

de la dépendance (cf. encadré "Scénarios de projections de la dépendance").

Le premier, "optimiste", prolonge les évolutions observées sur la décennie 90 : les gains d'espérance de vie sans incapacité sont supérieurs aux gains d'espérance de vie générale.

Le scénario "pessimiste" pose l'hypothèse que l'espérance de vie sans dépendance évolue au même rythme que l'espérance de vie générale.

Le scénario "central" est une moyenne des deux précédents.

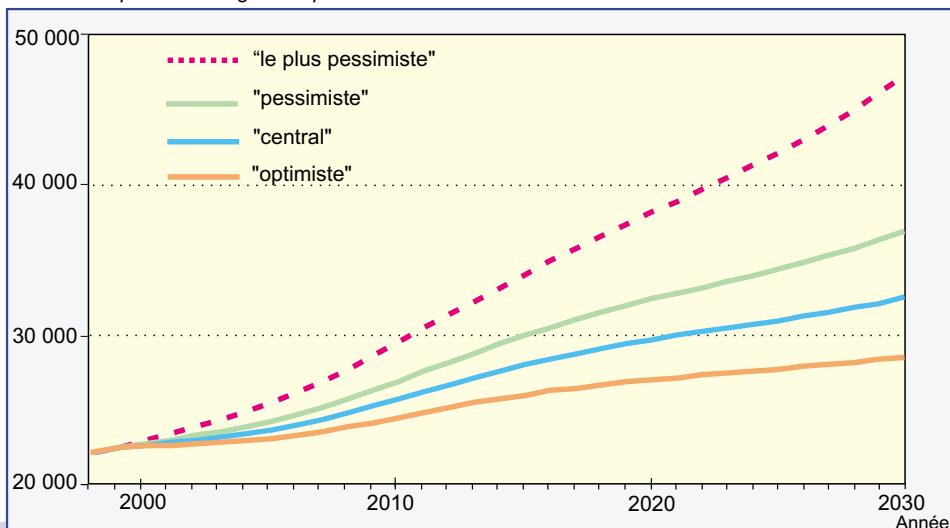
Enfin, le scénario "le plus pessimiste" suppose une stagnation des taux de dépendance par âge. Ce scénario, peu probable, résulterait d'un arrêt des pro-

grès dans la prise en charge sanitaire, voire d'un recul lié à un moindre accès aux soins.

Quel que soit le scénario retenu, le nombre de personnes dépendantes va fortement augmenter au cours des trois prochaines décennies dans les Bouches-du-Rhône (cf. graphique ci-dessous). En 2030, le département devrait compter 31 600 personnes âgées dépendantes selon le scénario central, soit 8 500 de plus qu'en 1999 (augmentation de 37 %). Elles représenteraient 4,8 % des personnes de 60 ans ou plus, proportion qui pourrait varier entre 4,2 et 7,1 % selon les scénarios. Les personnes de 80 ans ou plus contribueront particuliè-

Entre 27 600 et 46 000 personnes âgées dépendantes en 2030

Nombre de personnes âgées dépendantes dans les Bouches-du-Rhône selon différents scénarios



Source : INSEE, Enquêtes Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999, exploitation ORS PACA

Scénarios de projections de la dépendance

Les tendances observées sur la décennie 90 ont été projetées dans le futur, en les modulant compte tenu de différentes hypothèses d'évolution prévisible de la dépendance. Les évolutions passées ont été observées au niveau national à partir de l'enquête décennale sur la santé réalisée en 1992 auprès des personnes vivant à domicile et de l'enquête réalisée en 1991 auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées. On a fait l'hypothèse que ces mêmes évolutions étaient applicables au département des Bouches-du-Rhône.

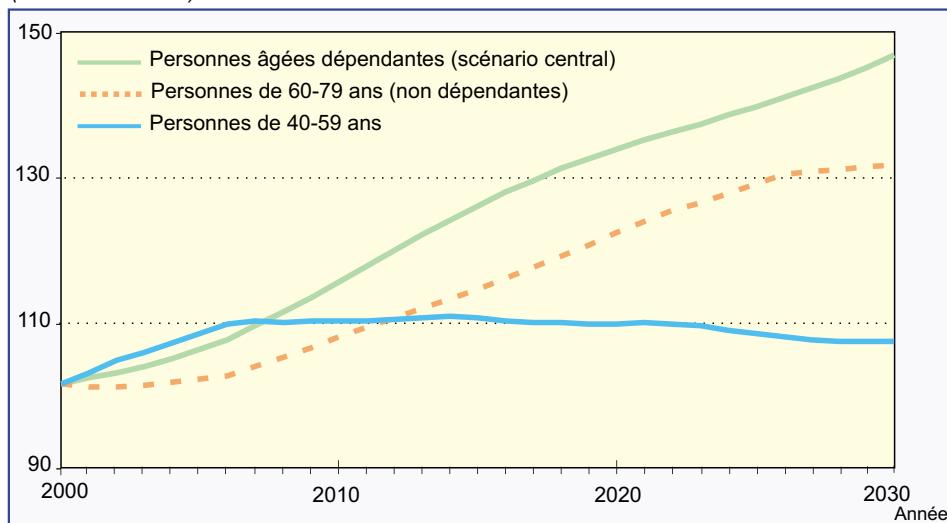
ment à l'augmentation du nombre de personnes dépendantes : deux tiers des personnes dépendantes auront 80 ans ou plus en 2030 (scénario central).

Dans sept cas sur dix, la prise en charge des personnes âgées dépendantes est assurée par l'entourage

En 1999, 64 % des personnes dépendantes dans les Bouches-du-Rhône vivaient à domicile et avaient donc besoin de l'aide d'une tierce personne pour accomplir certaines tâches de la vie quotidienne. Cette aide était exclusivement informelle (parents, proches...) dans 40 % des cas, uniquement profes-

Le nombre de personnes âgées dépendantes augmente plus vite que le nombre d'aidants potentiels

Evolution du nombre de personnes âgées dépendantes et des aidants potentiels (base 100 en 2000)



Source : INSEE, Enquêtes Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999, exploitation ORS PACA

sionnelle (aide médicale, aide ménagère...) dans 7 % des cas et mixte dans 53 % des cas. Au total, on peut évaluer l'aide informelle à 70 % de l'ensemble de l'aide reçue.

L'aide informelle est assurée principalement par le conjoint ou les enfants. Dans 31 % des cas, l'aidant principal est âgé entre 40 et 59 ans et dans 57 % des cas entre 60 et 79 ans. Or les évolutions démographiques et sociales (augmentation de l'activité féminine, éloignement des enfants du domicile des parents...) risquent d'entraîner une diminution de ce type d'aide dans les années à venir. Les projections jusqu'en 2030 montrent, en effet, que les effectifs des personnes de 40 à 79 ans devraient augmenter moins vite que le nombre de personnes âgées dépendantes (cf. graphique ci-dessous).

Une adaptation nécessaire du système de prise en charge des personnes âgées dépendantes

A partir de l'estimation de la durée de l'aide nécessaire pour chaque acte de la vie quotidienne (cf. encadré "Calculs des volumes horaires d'aide"), l'aide hebdomadaire totale nécessaire aux personnes âgées dépendantes vivant à

Calculs des volumes horaires d'aide

Des évaluations d'experts médico-sociaux ont permis d'estimer le temps requis pour une aide complète hebdomadaire à la réalisation de chacun des actes de la vie quotidienne : 4 heures pour faire sa toilette ; 4,7 heures pour s'habiller ; 7 heures pour aller aux toilettes ; 14 heures pour s'alimenter ; 4,7 heures pour s'asseoir ou se lever du lit ou du fauteuil ; 3,3 heures pour faire les courses ; 7 heures pour préparer les repas ; 13 heures pour faire les tâches ménagères et 3,5 heures pour sortir du domicile. A partir des déclarations de chaque personne dépendante sur ses besoins et sur les aides reçues, on calcule alors le nombre d'heures d'aide nécessaire et le temps d'aide reçue. Pour cela, on fait l'hypothèse que l'aide apportée couvre totalement le besoin.

domicile a été évaluée à 42 heures en moyenne en 1999. Dans les Bouches-du-Rhône, ceci correspond à l'intervention de 17 600 personnes travaillant à temps plein (Equivalents Temps Plein), aides formelles et informelles comprises.

Les personnes interrogées dans l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance ont déclaré bénéficier effectivement d'une aide (formelle ou informelle) pour toutes ou partie de ces activités, représentant en moyenne 39 heures par semaine et par personne dépendante. Faute d'aide extérieure suffisante, certaines personnes peuvent être amenées, par conséquent, à ne pas sortir ou à faire leur toilette ou leur ménage moins souvent. Leurs besoins pourraient être satisfaits grâce à trois heures d'aide hebdomadaire supplémentaires, soit au travail à temps plein de 1 200 personnes (ou ETP).

Les évolutions démographiques présentées précédemment laissent présager des conséquences importantes sur l'évolution des volumes d'aide nécessaire pour les personnes dépendantes. Nous nous baserons ici uniquement sur le scénario central d'évolution de la dépendance.

Si le nombre de places en institution occupées par des personnes dépendantes dans les Bouches-du-Rhône augmente d'ici 2030 au même rythme

750 à 2 400 aidants professionnels supplémentaires nécessaires d'ici 2030

Estimations de l'aide nécessaire en 2030 aux personnes âgées dépendantes dans les Bouches-du-Rhône selon différents cas

	1999	2030*			
		Cas 1a	Cas 1b	Cas 2a	Cas 2b
Hypothèse sur le nombre de places en institution		Maintien du taux de croissance annuel moyen		Doublement du taux de croissance annuel moyen	
Nombre de places en institution ⁽¹⁾	8 400	+ 0,9 % par an ⁽²⁾		+ 1,8 % par an	
Personnes âgées dépendantes	23 100	31 620		31 620	
dont vivant en institution	8 400	11 090		16 604	
dont vivant à domicile	14 700	20 530		17 016	
Aide nécessaire à domicile (besoin exprimé en ETP⁽³⁾)	17 640	24 636		20 419	
Hypothèse sur l'écart entre le volume d'aide nécessaire et le volume d'aide reçue	Existant	Ecart de 3 heures persistant	Ecart de 3 heures résorbé	Ecart de 3 heures persistant	Ecart de 3 heures résorbé
Aide apportée à domicile (en ETP⁽³⁾)	16 380	22 876	24 636	18 961	20 419
Aide informelle ⁽⁴⁾	11 630	16 242	17 492	13 462	14 497
Aide formelle ⁽⁵⁾	4 750	6 634	7 144	5 499	5 922
Aide formelle à créer d'ici 2030 (en ETP⁽³⁾)		1 884	2 394	749	1 172
		+ 40 %	+ 50 %	+ 16 %	+ 25 %

*Scénario central

(1) : nombre de places en institution occupées par des personnes âgées dépendantes

(2) : taux de croissance annuel moyen du nombre total de places en institution observé sur la période 1995-2002

(3) : ETP = Equivalents Temps Plein pour une durée hebdomadaire de 35 heures

(4) : le partage entre aide formelle (29 %) et aide informelle (71 %) est maintenu, par hypothèse

(5) : effectif calculé par différence entre l'aide apportée et l'aide informelle

Sources : INSEE, Enquêtes Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999, exploitation ORS PACA

qu'entre 1995 et 2002, 11 000 places en structures collectives leur seront consacrées en 2030. Il faudra alors prendre en charge à domicile 20 500 personnes âgées, nécessitant l'aide de 24 600 ETP.

Même si l'on considère, ce qui est optimiste au vu des projections relatives à ces tranches d'âges (cf. graphique "Le nombre de personnes âgées dépendantes..."), que les aidants informels continueront à fournir 71 % de cette aide, il faudra augmenter d'environ 1 900 le nombre de professionnels à temps complet par rapport à la situation actuelle (cf. tableau : cas 1a). Si, de plus, on souhaite résorber l'écart actuel de trois heures entre volume d'aide nécessaire et volume d'aide reçue, 2 400 ETP d'aide formelle supplémentaires seront nécessaires (cas 1b).

Si le taux de croissance annuel du nombre de places en institution était doublé sur la période 2000-2030, le nombre d'ETP en aide formelle supplémentaire nécessaire serait plus faible : il pourrait varier entre 750 et 1 200 selon que les besoins d'aide sont ou non totalement satisfaits (cas 2a et cas 2b).

Marielle Aulagnier
Bérengère Davin

ORS PACA - Inserm U 379

Cet article a été réalisé dans le cadre du réseau régional de recherche en santé publique "Conditions d'existence des personnes handicapées, besoins d'aide et offre de soins en Provence-Alpes-Côte d'Azur". Les organismes participant à ce réseau sont :

- **I'Inserm U 379**
- **I'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS PACA)**
- **I'INSEE Provence-Alpes-Côte d'Azur**
- **I'Association Régionale pour l'Intégration**

Nous tenons à remercier Roselyne Kerjosse (DREES) pour sa collaboration et son aide dans la réalisation de ce projet.

Pour en savoir plus

"Personnes âgées dépendantes et aidants potentiels : une projection à l'horizon 2040", DREES Etudes et résultats n° 160, 2002, O. Bontout, C. Colin, R. Kerjosse.

"Bouches-du-Rhône : 91 000 personnes âgées ont besoin d'aide à domicile", SUD INSEE l'essentiel n° 64, novembre 2003, B. Davin.

"Les personnes âgées dépendantes : situation actuelle et perspectives d'avenir", Données Sociales INSEE 1996, A. Lebeaupin, F. Nortier.

"Etablissement d'une table de passage de la dépendance des personnes âgées au besoin d'aide à domicile", 1991 RESP 39 : 263-273, R. Pampalon, A. Colvez, D. Bucquet.

"La région pourrait compter 5 millions d'habitants dès 2020", SUD INSEE l'essentiel n° 57, avril 2003, C. Pillet.